

« La grande précarité »

Un spectacle de théâtre-forum à double usage :
permettre aux personnes qui vivent la grande précarité de
s'entraîner à résister et/ou pour questionner celles et ceux qui sont
en contact avec eux.



Principes d'un théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun·e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux.

Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



La compagnie est par ailleurs à même de diriger un atelier avec un groupe désireux de produire son propre spectacle.

L'équipe et la durée du spectacle

L'équipe : elle varie selon les séquences choisies de 4 comédien·nes et l'animatrice du débat minimum à 8 comédien·nes et l'animatrice du débat maximum.

La durée : 1h30 en moyenne, forum compris.

Contenu

Choisir trois séquences voire quatre parmi celles présentées ci-dessous pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)

Tu donnes ou tu ne donnes pas (rapport à la mendicité)

Elles sont trois amies. Il y a un SDF qui fait la manche. L'une donne, les autres ne sont pas d'accord.

Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.

La CMU (discrimination sociale)

La famille est cliente du dentiste depuis de nombreuses années. L'enfant a mal aux dents et rendez-vous est donc pris pour le soigner. Mais voilà, la situation de la famille a changé et elle est maintenant bénéficiaire de la CMU. Le dentiste n'accepte pas les gens à la CMU. Comment peuvent réagir le père et l'autre cliente qui est dans la salle d'attente ?

Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le vestiaire (discrimination sociale)

Une association caritative tient un vestiaire. Un usager du vestiaire propose ses services. Il veut passer du « statut d'assisté » à celui « d'assistant ». L'un des bénévoles est enthousiaste mais, pour la responsable du vestiaire, « on ne mélange pas les torchons et les serviettes ».

Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.

C'est quand qu'on vient chez toi ? Ou la honte d'habiter

Elle a l'habitude d'aller faire du travail scolaire chez son copain de classe. Ce jour-là iels ont un exposé à faire mais c'est impossible d'aller chez lui. Il insiste donc pour aller chez elle cette fois. Elle résiste mais finit par céder. Le copain est très étonné : elle habite dans un foyer d'hébergement avec un seul lit pour sa mère et elle, pas de cuisine ni de salle de bains privative... Le lendemain il raconte à un autre... Pour elle c'est la honte. Rentrée chez elle, elle s'en prend à sa mère.

Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum

Lucette au centre social (quel est le rôle des structures ?)

Les centres sociaux et leurs partenaires ont organisé une marche pour la dignité et contre la pauvreté. Certains centres sociaux y ont participé, d'autres non. Lucette, une habitante, vient voir le centre social de son quartier qui n'a pas participé pour le mobiliser pour la prochaine marche qui aura lieu dans quelques mois. Elle rencontre des femmes qui font une activité cuisine et qu'elle arrive à intéresser à la démarche. Le directeur aussi voudrait que son centre social s'engage. Lucette va s'affronter à la présidente qui ne veut pas d'une action qu'elle juge dangereuse et trop politique, au responsable du secteur famille qui pense que cette démarche ne fait pas partie du projet du centre social, que les effectifs manquent, le temps aussi... et les femmes retourneront à l'atelier cuisine. Lucette pose cette question : « à quoi ça sert un centre social ? A être avec celles et ceux qui veulent changer les choses ou à être avec celles et ceux qui veulent les conserver telles qu'elles sont ? ».

Cette séquence est jouée par 8 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le parcours en parapluie

La caisse d'allocations familiale a fait une erreur et ne lui a pas versé les allocations. Le dossier est remis en ordre mais il va falloir attendre 15 jours pour que l'argent soit versé. Le monsieur a besoin d'une aide financière. Il va aller à la mairie qui l'envoie au CCAS qui l'envoie voir l'assistante sociale qui ne pourra pas le recevoir avant 15 jours. Le monsieur n'en peut plus et devient agressif. Les travailleurs sociaux ont peur.

Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Personnages en précarité

Il s'agit d'une série de mini-portraits de personnes en précarité

Un monsieur pleure parce qu'il ne pourra pas offrir de poupée à sa fille à Noël, un jeune homme fait des pompes pour calmer son angoisse entre ses appels téléphoniques à des entreprises pour demander à être embauché, une femme essaie d'obtenir sa pension alimentaire, une autre essaie de voir sa fille qui lui a été enlevée par le juge, une autre vole pour nourrir ses enfants, une autre craque parce que sa fille n'a pas mangé le repas de la cantine à midi alors qu'elle n'a rien à lui donner ce soir, un autre encore ramasse les mégots...

Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes. Elle n'amène pas au forum.

Les « trucs » de chacun pour s'en sortir

Il ne s'agit pas d'une scène de forum mais de récits de gens dans la précarité de comment ils et elles inventent des solutions. La séquence est impertinente.

Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes.

Paroles terribles de travailleurs sociaux

Il s'agit d'une série de phrases assassines dites par des travailleurs sociaux à des gens en précarité.

Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le travail sur internet

Le professeur demande aux élèves de faire chez elles et eux un travail qui nécessite un ordinateur et un accès à internet. Chez Sophie, il n'y a rien de tout cela. La maman questionne l'enseignante sur la notion d'égalité des chances.

Cette séquence nécessite 2 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le commissariat

Une mère fait appel au commissariat car sa fille a disparu. Quand elle annonce de quel quartier elle vient, elle voit bien que les policiers ne feront pas de recherches. Ils ont l'habitude des fugues chez ces gens-là.

Cette séquence est jouée par 3 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Pento-papier

Une petite entreprise du bâtiment est en retard sur un chantier. Il faudrait embaucher pour finir dans les délais imposés. Mais voilà, le patron trouve que c'est cher d'embaucher. Il a une meilleure idée : il appelle Pôle Emploi avec une offre d'emploi en CDI après période d'essai.

Et plusieurs postulants arrivent : le premier est noir et s'entend dire que la place est déjà prise. Le second lui est pris à l'essai, un essai pendant lequel il ne ménage pas sa peine ni ses heures. L'avant dernier jour de son essai, le patron décide qu'il ne fait pas l'affaire à propos d'un détail de joint qui serait mal fait, et comme il ne fait pas l'affaire, sa période d'essai ne lui sera pas payée. Un troisième postulant est déjà là pour prendre la relève à qui il va arriver la même chose.

Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Les femmes de ménage

Une entreprise de nettoyage fait travailler des hommes et des femmes dans des conditions très difficiles. Mais les commanditaires de l'entreprise veulent des prix encore plus bas alors l'entreprise va faire appel à des travailleurs et travailleuses sans carte de séjour qui seront sous-payés.

Cette scène est jouée par 7 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le chantier

Le chef de chantier est pris par le temps pour tenir les délais auxquels il s'est engagé. Les barrières de sécurité pour l'échafaudage ainsi que les cartouches pour le masque permettant de ne pas respirer les produits de traitement du bois manquent mais le temps pour s'approvisionner manque et la volonté aussi. Un employé non déclaré car il n'a pas de titre de séjour sur le territoire français à un accident mais il ne doit rien déclarer et sera renvoyé avec 100 euros en poche avec indication d'aller à médecins du Monde. Que font les autres salarié.es ?

Cette scène est jouée par 8 comédien·nes et l'animatrice du forum.

« 30 mètres carrés »

L'appartement est un F1 dans un HLM. Vivent là : la mère, son père qui est en mauvaise santé et dont elle s'occupe et son fils revenu à la maison depuis son divorce. Les enfants du fils sont aussi là un week-end sur deux. Ce jour-là, la fille arrive elle aussi avec ses valises. Elle est enceinte, son compagnon vit au foyer des jeunes travailleurs où elle est restée jusque-là mais le responsable du foyer qui a toléré quelques mois cette sur-occupation lui a demandé de partir. Tout ce monde dans un F1, c'est trop dur alors la mère et sa fille vont demander au bailleur de loger la jeune femme, son compagnon et leur futur bébé dans les nouveaux appartements qui sont en construction juste en face. Mais voilà, il s'agit de logements non accessibles à des personnes avec d'aussi faibles revenus et ce ne sera pas possible.

Cette séquence nécessite 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le fils jeté dehors

Le fils a 25 ans et est sans emploi. Un soir le père le jette dehors avec ses affaires. Quelques voisins passent avec des réactions différentes. L'une finit par l'héberger pour une nuit après avoir essayé de discuter avec son père... Que faire ?

Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.

« Les problèmes de transport »

La famille habite un quartier d'habitat social mal desservi par les transports en commun. Le père va d'habitude au travail avec un ami qui passe le prendre car son lieu de travail est proche de celui du père. Mais voilà, la voiture est en panne et les moyens pour la réparer manquent. Le père ne pourra donc plus être véhiculé, il va lui falloir prendre les transports en commun. Il prend son travail à 5h30 du matin et pour y arriver en transport en commun, il va lui falloir partir à 2h38. Évidemment, cela met de la tension dans les relations familiales.

Cette séquence nécessite 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.

« Le briefing au 115 »

Cette scène est tirée du spectacle « Pauvres administré.es ». L'histoire est relatée du point de vue d'une salariée du 115. Elle reçoit des demandes de personnes et n'a pas assez de places pour pouvoir répondre à toutes les demandes (3000 demandes par jour pour 1500 places pour des familles et 250 places pour personnes isolées). Par ailleurs, elle essaie d'aider certaines personnes en faisant des démarches qui auraient dû être faites par des travailleurs sociaux. En fait elle n'arrive pas à accepter de gérer la pénurie. Ses collègues y arrivent mieux et se sont endurcis... les réponses qu'ils et elles donnent et les stratégies pour décourager les demandeurs heurtent notre salariée. Son responsable va lui expliquer que chacun a sa responsabilité, qu'eux sont là pour gérer les décisions politiques et pas pour changer le monde.

Cette séquence nécessite 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

« La commission des loyers impayés et l'expulsion »

La scène commence dans la commission des loyers impayés ; tou.tes les participant.es s'y félicitent d'une réussite du travail engagé avec une famille qui arrive à épurer sa dette.

Le deuxième tableau montre une autre famille qui a un gros retard de loyer et pour qui l'expulsion a été décidée. La travailleuse sociale n'a pas été avertie par le bailleur dans les temps pour pouvoir travailler cette question avec la famille. Elle tâche en urgence de négocier un paiement échelonné avec le bailleur mais n'y arrive pas. C'est l'expulsion.

Cette séquence nécessite 7 comédien·nes et l'animatrice du forum.

L'expulsion

Elle enseigne à l'université mais avec un statut précaire et peu d'heures. Elle a une dette de loyer. Ce matin-là, deux policiers, un huissier et deux intérimaires qui n'étaient pas au courant du contenu de leur mission viennent procéder à l'expulsion. Elle demande à sa voisine de lui garder quelques cartons mais la voisine ne veut pas.

La séquence est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

« Femme victime de violence cherche hébergement »

Une femme arrive dans le bureau de la travailleuse sociale. Elle est victime de violences conjugales depuis longtemps. Cette fois, elle a décidé de fuir avec ses deux enfants. Il faut donc lui trouver une solution d'hébergement. La dame ne veut pas aller au 115 car elle sait que ce sera pour peu de temps. La travailleuse sociale fait donc une demande d'appartement en urgence auprès du Préfet. Mais il n'y a pas de solution de ce côté-là. La mère et ses deux enfants vont atterrir chez une amie qui leur demandera de partir quelques semaines plus tard parce que la cohabitation de deux familles n'est pas tenable dans un si petit appartement. La travailleuse sociale ne trouve toujours pas de solution. La mère de famille finit par accepter un logement privé très cher qu'elle ne va pas pouvoir payer. Elle finira par retourner chez son compagnon violent, faute de solution viable.

Cette séquence nécessite 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Lieu d'intervention et conditions techniques

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

Espace de jeu :

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

Dans une salle équipée :

- Sonorisation : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.
- Lumières : plein feu régulier en lumière blanche.

Dans une salle non équipée : contactez-nous pour que nous voyons ensemble les conditions techniques nécessaires en fonction de votre public et de votre salle.

Conditions financières

Pour une représentation avec des séquences ne nécessitant pas plus de 4 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 050 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 460 €

Pour une représentation avec la séquence nécessitant 6 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 870 €

Pour une représentation avec la séquence nécessitant 7 comédien·nes et l'animatrice du forum : 3 280 €

Pour une représentation avec la séquence nécessitant 8 comédien·nes et l'animatrice du forum : 3 690 €

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)

Fiche administrative

“ Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir ” Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : contact@compagnie-naie.fr

Site : <http://www.compagnie-naie.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Présidente : Suzanne Rosenberg

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Conditions générales de vente

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action.

En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imparties citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

MODALITÉS D'ANNULATION

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat.

En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.